

Annulation d'1 AFM avec sursis à validité
du permis de conduire.

TRIBUNAL DE POLICE DE ROUEN
SERVICE DES AFM
9, Rue BRISOUT DE BARNEVILLE
76045 ROUEN

AVIS D'ANNULATION AFM + RESSAISIE

L'Officier du Ministère Public
à

MAITRE ACHER-DINAM JOHANNA
7 RUE JEAN MERMOZ
78000 VERSAILLES

Références à rappeler : RO 22/00030576 – PV 6152414029
AFM 011220247246

Rédacteur : LPZ

Maître,

En réponse à votre mail reçu 02/01/2023 :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000203 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à ELBEUF(76500), ALLEE DU FRONT DE SEINE, en date du 08/02/2022 à 12h13, par procès verbal n° 6152414029 dressé par SERVICE DES CONTRAVENTIONS, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

En conséquence, concernant votre client monsieur L je vais procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée auprès de la Trésorerie Seine Maritime Amendes de Rouen, pour une remise en saisie au nom du véritable contrevenant.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à ROUEN, le 02/01/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

